

CAE 17/01
M. Pierre Moscovici
Commissaire européen aux Affaires économiques et
financières, fiscalité et douanes

Monsieur,

L'Union européenne à travers le « fonds européen pour les investissements stratégiques » a pour ambition de mobiliser les ressources financières dans le but de favoriser les investissements d'infrastructure ou encore pour la recherche par exemple.

A l'occasion de votre venue au Havre le 23 octobre dernier, vous avez pu mesurer les besoins en investissements nécessaires sur le port du Havre, et l'importance de ce port, qui est le 5^e port européen.

Le complexe industriel et portuaire du Havre d'une importance stratégique majeure pour la France et pour l'Europe a besoin de se renforcer, de se désenclaver et d'améliorer son empreinte écologique par des investissements publics à la hauteur, dans un contexte de rude concurrence internationale et à l'aube de la création du Canal Seine-Nord.

Comment faire pour que l'Union Européenne prenne mieux en charge les besoins des territoires et comment peut-elle envisager de mobiliser des ressources financières à l'heure où elle négocie, voire elle s'apprête à signer, plusieurs traités commerciaux de libre échange de deuxième génération comme le CETA, qui priveront à terme l'Union européenne d'une de ses seules ressources financières qui sont la perception de ses droits de douane ?